



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE FOUILLOUX (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'un déménagement va être effectué par la société Fourquie Déménagements – 43 avenue du Bac – 94210 Saint-Maur-des-Fossés, agissant pour le compte d'une riveraine domiciliée – 45 bis rue Raspail – 94200 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique,

ARRETE

ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Fouilloux <u>face au n°3</u> le 17 juillet 2024 de 8 heures à 19 heures :

• Neutralisation de quatre places de stationnement soit un linéaire de 20 mètres afin d'y installer un camion de déménagement.

ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée du déménagement.

ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Fourquie Déménagements 43 avenue du Bac 94210 Saint-Maur-des-Fossés.

FAIT EN MAIRIE, LE

02 JUIL 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine et par délégation Clément Pecqueux Adjoint au Maire

PUBLIE SUR Ivry94.fr

03 JUIL, 2024

LE

Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire,

Le Directeur des Espaces Publics

François Presset